naire, et par suite à considérer *seruus* comme un terme isolé, suspect d'être emprunté. Cette conclusion rejoint une théorie de M. H. Lévy-Bruhl, qui a mis en lumière le caractère « étranger » qu'a l'esclavage dans la Rome primitive. Il devient alors possible de montrer que le nom de l'esclave provient de l'étrusque et, en rapprochant d'autres faits de vocabulaire, d'établir que l'esclavage était inconnu des tribus indo-européennes avant qu'elles fussent entrées en rapport avec les civilisations de l'Asie antérieure ou de la Méditerranée.

MM. Lévy-Bruhl, Albertini, Bayet et Marouzeau présentent quelques remarques destinées à souligner la grande portée de cette communication, tant au point de vue de la langue que de l'histoire et du droit.

II. — Parmi les nombreux passages de la *I*re *Décade de Tite-Live* qui mériteraient d'être réétudiés par les philologues et les historiens, M. J. Bayet en propose trois à la discussion :

1° *Préface*, 9. A la place de *desidentes mores*, qui ne repose sur aucune autorité, ne devrait-on pas lire *discedentis mores* (le « Mediceus » porte *discidentis*)? — La métaphore semble hardie à M. R. Durand, défendable à M. Marouzeau.

2° I, 6, 4. N'y a-t-il pas avantage, contre les autres manuscrits, à suivre celui d'Oxford (*Quoniam cum gemini essent, nec aetatis uerecundia discrimen facere posset*), en donnant à *nec* le sens de *ne... quidem?*

3° Et ne devrait-on pas garder, pour la même raison, le texte de tous les manuscrits, II, 40, 8 : *sed ego nihil iam pati, nec tibi turpius quam mihi miserius, possum?* — MM. R. Durand et L.-A. Constans préféreraient ici corriger le texte qui, sous cette forme, leur paraît comporter un sens trop subtil.

M. Marouzeau fait remarquer que dans les deux derniers passages examinés l'interprétation proposée a besoin pour se soutenir de l'artifice moderne de la ponctuation, et se demande s'il n'y a pas là un élément de suspicion.

— La suite de la communication de M. Bayet, qui pose des questions de critique historique, est, vu l'heure avancée, remise à une prochaine séance.

II.

## SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1932.

Président : M. J. Carcopino.

**Membres présents.** — MM. E. Albertini, G. Arnoux, J. Bayet, H. Bernès, J.-M. Bordenave, E. Chatelain, J. Chatelain, A. Cordier, A. Dain, R. Durand, A. Ernout, Mlles G. Gazin, A. Guillemin, P. Paul

Henry, MM. E. Jolivet, H. Lebègue, Mlle S. Luthringer, MM. A. Mallein, J. Marouzeau, Mgr J. de Mayol de Lupé, MM. L. Mertz, E. Michon, M. G. Nicolau, P. van Ooteghem, M. Pepin-Lehalleur, Mlle H. Petré, MM. Ch. Picard, A. Piganiol, Pinaud, Ch. Samaran, W. Seston, R. Sindou, Mlle Tachauer, MM. N. J. Twombly, J. Vendryes, Mlles L. Viau, J. Wuilleumier, M. J. Zeiller.

**Communications du Bureau.**

M. Marouzeau fait connaître qu'à la date de la présente réunion le chiffre des membres de la Société s'élève à 494; il dépassera largement 500 en 1933, qui sera la dixième année écoulée depuis la fondation de la Société. M. Marouzeau propose qu'on célèbre ce double événement par une réunion amicale qui aura lieu le deuxième samedi de mars à la salle Blumenthal, obligeamment mise à la disposition de la Société par le doyen de la Faculté des Lettres.

M. J. Carcopino donne quelques informations sur le *Congrès d'archéologie chrétienne* qui s'est tenu à Ravenne du 25 au 29 septembre dernier, et auquel ont pris part plusieurs membres de notre Société. Un compte-rendu succinct en sera présenté ci-dessous dans la *Chronique* (p. 307).

M. J. Marouzeau fait part à la Société de la satisfaction qu'il a éprouvée, se trouvant à Genève pour faire des conférences à l'Université, de pouvoir assister à la réunion semestrielle du *Groupe romand de la Société des études latines*, dont un bref compte-rendu sera aussi présenté ci-dessous (p. 307-308).

**Communications à l'ordre du jour.**

I. — Le P. Paul Henry met en parallèle un texte astrologique de Macrobe (*Comm. in Somn. Scip.*, I, § 20-27) et du polygraphe byzantin Lydus (*De mens.*, IV, § 36 et suiv.). Si ces textes, qui se correspondent mot pour mot, étaient indépendants l'un de l'autre, ils nous livreraient un fragment d'un auteur philosophique des premiers siècles de notre ère. Ils ne le sont pas : les leçons des manuscrits et le style des deux morceaux montrent que le texte grec est une traduction du texte latin. Si le texte grec est bien de Lydus, et non d'un scoliaste qui utilisait déjà Maxime Planude, comme l'a soutenu — peut-être avec raison — H. Grabowsky, en 1914, dans une dissertation malheureusement inédite, nous aurions la preuve que Lydus utilise Macrobe de première main. Cette conclusion contredit un postulat tacite des principaux critiques qui ont étudié les rapports de ces auteurs et qui ont tendance à les traiter toujours comme des témoins indépendants.

M. J. Carcopino se plaît à souligner ce qu'a d'ingénieux et de rigoureux à la fois la démonstration du P. Paul Henry.

M. E. Albertini saisit cette occasion de mettre en garde les philologues contre la tendance qu'ils ont souvent à refuser d'admettre que des auteurs grecs aient pu utiliser des auteurs latins.

— Après la séance, et vérification faite des références, M. Ch. Picard a signalé une autre correspondance entre Lydus et un texte d'auteur latin (Cic., *De nat. d.*, III, 23), susceptible d'appuyer les observations présentées ici.

II. — M. J. Carcopino fait part à la Société de la belle découverte épigraphique dont il doit connaissance à la courtoisie de l'inventeur, M. Guido Calza, le savant et actif directeur des fouilles d'Ostie. Il s'agit d'un fragment nouveau des Fastes d'Ostie, allant de l'an 108 à l'an 113 de notre ère, et comportant toute une suite de renseignements précieux et inédits sur les spectacles et les constructions dont fut exclusivement remplie l'heureuse histoire de cette période du règne de Trajan.

III.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

du 10 décembre 1932.

Président : M. J. Carcopino.

**Membres présents.** — Les mêmes qu'à la séance précédente.

**Présentation des comptes.**

M. Marouzeau, au nom de la Trésorière excusée, présente les comptes de l'exercice écoulé :

*Recettes :*

| | | |
|---|---|---|
| Report d'exercice | 928 fr. | 68 |
| Cotisations annuelles | 8,262 | 61 |
| Vente de la Revue (abonnements et achats) | 6,016 | 20 |
| Vente de la Collection d'études latines | 5,686 | »» |
| Subvention de la Confédération des Sociétés scientifiques | 11,250 | »» |
| Subvention de la Caisse des recherches scientifiques. | 8,000 | »» |
| Intérêt des dépôts | 85 | »» |
| Total | 40,228 fr. | 49 |

*Dépenses :*

| | | |
|---|---|---|
| Papeterie, dactylographie, frais de bureau | 334 fr. | 65 |
| Poste, recouvrements, correspondance | 413 | 65 |
| Frais de banque, compte postal, enregistrement. | 37 | 45 |
| Cotisations et souscriptions | 250 | »» |